J'AI UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE : QUI PEUT M'AIDER ?

ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE DANS LE LOIR-ET-CHER : MODE D'EMPLOI

SOMMAIRE

Éditorial
page 2

J'ai une idée et je veux m'informer sur la création ou reprise d'entreprise
pages 3 et 4

Je veux savoir si mon idée est bonne et être aidé pour monter mon projet
pages 5 et 6

J'ai concrétisé mon projet. De quels appuis puis-je bénéficier ?
page 7

Coordonnées des organismes d'accompagnement dans le Loir-et-Cher
page 8

Éditorial

Lorsque l'on a un projet de création ou de reprise d'entreprise, chacun peut le constater, le parcours pour mener à bien ce projet se présente comme un véritable casse-tête. Par quoi commencer ? Directement se lancer, et faire une demande de prêt à une banque ? Même avec une idée formidable et beaucoup d'enthousiasme, peu de chance que celle-ci vous suive. Trouver d'abord un emplacement ou un local où s'installer ? Sans information sur votre marché potentiel et vos concurrents, l'affaire est risquée. En réalité, pour réussir son projet, il est fondamental qu'il repose sur des bases solides, et sur des actions à mener dans un certain ordre.

Depuis de nombreuses années, des organismes d'accompagnement soutiennent les porteurs de projet dans le Loir-et-Cher et favorisent l'émergence d'un grand nombre d'entreprises.

Conscients des difficultés que chaque futur créateur ou repreneur d'entreprise peut rencontrer, ces organismes se sont réunis en 2006 au sein du Collectif Création 41.

Son objectif est d'améliorer la lisibilité des différents appuis, de mieux faire connaître leurs spécificités et les projets soutenus en fonction des secteurs : commerce, services, artisanat, bâtiment, industrie, artistes et professionnels de la culture et du spectacle...

Cette plaquette, éditée par le Collectif Création 41, est destinée à simplifier la compréhension des rôles de chaque organisme membre. Elle entend vous orienter pour vous permettre d'engager vos premières démarches, d'obtenir des informations précises, ou même d'identifier un besoin de formation préalable. Pour mettre toutes les chances de votre côté, les personnels et services de toutes nos structures sont à votre écoute pour vous apporter un accompagnement et un suivi personnalisés.

LE COLLECTIF CRÉATION 41

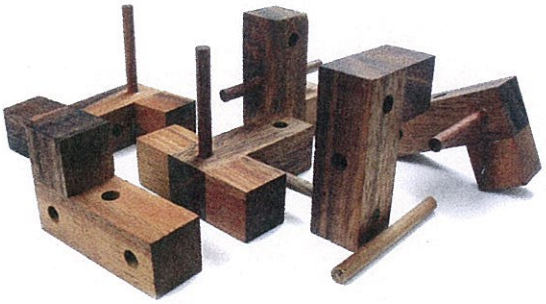

J'ai une idée et

je veux m'informer

sur la création ou reprise d'entreprise

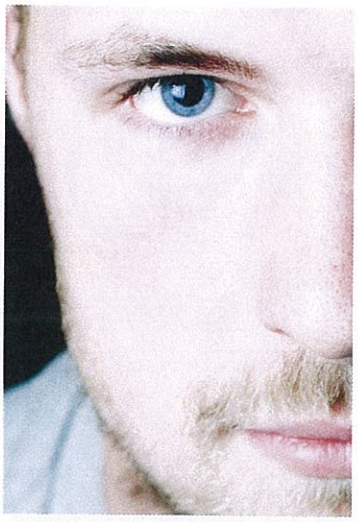

Première information et orientation

Accueil conseil - CMA
Rencontre avec un conseiller pour répondre à vos premières questions et réaliser une analyse de la faisabilité de votre projet. À partir de cette estimation, vous serez orienté vers le dispositif le plus approprié.
Pour les repreneurs, la Chambre de métiers et de l'artisanat vous aide à définir précisément votre projet de reprise, à trouver une entreprise selon vos critères, à évaluer les opportunités, et vous accompagne jusqu'à la concrétisation.
Chambre de métiers et de l'artisanat (Blois)
Si vous souhaitez créer, Pôle création : 02 54 56 64 00
Si vous souhaitez reprendre, Pôle entreprises : 02 54 44 65 83

Accueil conseil - CCI
Un accueil physique et téléphonique pour répondre à vos premières questions et vous orienter en fonction de vos besoins.
Chambre de commerce et d'industrie (Blois) : 02 54 44 65 19

Premier accueil :
Entretien avec le porteur de projet pour réaliser une première analyse et l'orienter.
Boutique de gestion ISMER (Vendôme) : 02 54 73 68 68

Information générale

Réunions d'information à la création / reprise
C'est le premier pas vers la création ou la reprise d'une entreprise commerciale, artisanale ou prestataire de services. Une information simple et rapide sur divers aspects : juridique, fiscal, social, les formalités, les aides.
Chambre de commerce et d'industrie (Blois) : 02 54 44 65 19
Chambre de métiers et de l'artisanat (Blois) : 02 54 56 64 00

Journée d'information cafés hôtellerie restauration
Après une information sur les fondamentaux de la création et reprise d'entreprise (juridique, fiscal, social, formalités..), vous aborderez les spécificités du secteur "tourisme et cafés hôtels restaurants" : marché local du tourisme, clés de la réussite, réglementations, aides et démarches qualité.
Chambre de commerce et d'industrie (Blois) : 02 54 44 65 19

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher *informe, conseille et accompagne les personnes qui ont un projet de création ou de reprise dans l'artisanat. À l'écoute des futurs chefs d'entreprise, elle privilégie avec eux une relation de proximité et accompagne les entreprises artisanales tout au long de leur vie.*

Pôle création : 02 54 56 64 00
Pôle entreprises : 02 54 44 65 83

La Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher *est labellisée "Entreprendre en France" (EEF), 1er réseau d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise, pour la qualité de ses prestations de conseil et d'accompagnement de projets. Une équipe de 15 conseillers spécialistes des commerces, cafés, hôtels, restaurants, entreprises de services et PME-PMI, propose à Blois, Vendôme et Romorantin son expertise, quel que soit l'état d'avancement de votre projet.*

02 54 44 65 19

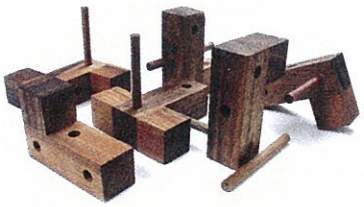

J'ai une idée et je veux m'informer sur la création ou reprise d'entreprise

***L'Institut supérieur de management et d'entrepreneuriat régional (ISMER)**, à Vendôme, est membre du Réseau des boutiques de gestion. Ses conseillers accompagnent les porteurs de projet à chaque étape de leur parcours de création, quel que soit l'état d'avancement du projet. L'ISMER s'implique dans les projets d'animation économique du territoire, en étroite collaboration avec le Syndicat mixte du pays vendômois, le Conseil général de Loir-et-Cher, la DDTEFP... Il a notamment créé la couveuse d'activité Mature Entreprise.*

02 54 73 68 68

***L'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)** de Blois propose aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires de congés individuels de formation (CIF), aux salariés, des formations en rapport avec leurs besoins. Pôle de compétence régional création / reprise, l'AFPA propose des formations adaptées en fonction des projets.*

02 54 90 29 84

***ECOPIA** est un organisme de formation et d'accompagnement de porteurs de projets professionnels artistiques ou culturels. Son action est d'appuyer le futur créateur en lui apportant des outils d'aide à la réflexion et à la décision pour son projet. ECOPIA l'aide à le construire économiquement et à choisir un statut juridique en respectant ses choix artistiques.*

02 54 78 75 28

Information conseil sur les activités artistiques

Réunions trimestrielles d'informations sur les statuts d'artistes.
ECOPIA (Blois) : 02 54 78 75 28

Stage d'information "découvrir l'entreprise" (1 semaine)

Lors de ce stage, des intervenants professionnels vous donnent des explications, des repères et des outils pour travailler commercialement et financièrement votre projet, choisir votre forme juridique, votre statut social et votre régime fiscal.
Chambre de métiers et de l'artisanat (Blois) : 02 54 56 64 00
Chambre de commerce et d'industrie (Blois) : 02 54 44 65 19

Stages de préparation

"Histoire d'entreprendre"

Vidéo de sensibilisation à la création d'entreprise permettant d'appréhender le parcours global que doit réaliser un porteur de projet pour créer son entreprise à partir de témoignages de chefs d'entreprises.
Boutique de gestion-ISMER (Vendôme) : 02 54 73 68 68

Deux jours de sensibilisation

Présentation de la démarche création ou reprise d'entreprise.
AFPA (Blois) : 02 54 90 29 84

Stage de préparation à la création d'entreprise

Ce stage a pour but de poser les bases d'une création ou reprise d'entreprise. Il permet de vérifier que votre idée correspond vraiment à votre motivation, à vos compétences et à un besoin. Il facilite la connaissance du milieu de l'entreprise, de ses missions, ses atouts, ses contraintes.
Mutualité sociale agricole de Touraine (Blois) : 02 54 44 87 98

Je veux savoir si

mon idée est bonne

et être aidé pour monter mon projet

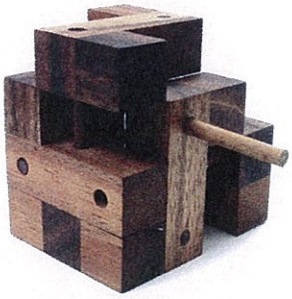

Être accompagné et conseillé individuellement dans la construction de mon projet

Accompagnement du projet en rendez-vous individuel

Il est proposé un accompagnement individuel et des conseils dans les domaines économique (marché, plan de commercialisation), juridique, social, fiscal. Votre conseiller vous aidera dans votre étude financière et pour le montage de vos dossiers d'aide.

Chambre de commerce et d'industrie (Blois) : 02 54 44 65 19
Chambre de métiers et de l'artisanat (Blois)
Si vous souhaitez créer, Pôle création : 02 54 56 64 00
Si vous souhaitez reprendre, Pôle entreprises : 02 54 44 65 83

Évaluation préalable à la création d'entreprise

Prestation d'évaluation sous forme d'entretiens pour faire le point sur l'état d'avancement du projet, prendre conscience de ses forces et faiblesses, identifier les actions à mener pour le réaliser.

Boutique de gestion-ISMER (Blois) : 02 54 56 87 27
Boutique de gestion-ISMER (Vendôme) : 02 54 73 68 68

"Des cordes à son art"

Dispositif d'accompagnement de projets artistiques et culturels portés par les bénéficiaires du RMI dans le Loir-et-Cher. Entretiens individuels et regroupements thématiques : aide à la décision, de l'idée à la réalisation du projet.

ECOPIA : 02 54 78 75 28

Me former pour construire mon projet et apprendre le métier de chef d'entreprise

Le Village des créateurs

Douze semaines pour étudier la faisabilité économique et financière du projet, construire le business plan, rencontrer des partenaires de votre future entreprise (banquiers, experts-comptables, fournisseurs...), apprendre à gérer votre entreprise et monter vos dossiers d'aides.

Pôle création - Chambre de métiers et de l'artisanat (Blois) :
02 54 56 64 00

Espace création CCI

3 stages de formation de 4 à 12 semaines pour travailler votre projet, en vérifier la faisabilité, apprendre à gérer votre entreprise et bénéficier d'un suivi individualisé à chaque étape de la construction de votre projet.

Chambre de commerce et d'industrie : 02 54 44 65 19

Formation de repreneurs par alternance en entreprise

Ce parcours de huit mois, ouvert notamment aux cadres, techniciens et agents de maîtrise en recherche d'emploi, innove par la constitution de binômes cédant/repreneur dès le début du cycle avec pour objectif la transmission effective de l'entreprise et l'obtention du Brevet de maîtrise niveau III.

Pôle entreprises - Chambre de métiers et de l'artisanat (Blois) :
02 54 44 65 83

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) *est une organisation patronale inter-professionnelle. Elle représente et défend l'intérêt des PME et TPE depuis plus de 50 ans. Elle est la voix des entreprises dans la vie publique, les institutions et les médias où elle défend les valeurs d'initiative et de courage.*

02 54 56 06 06

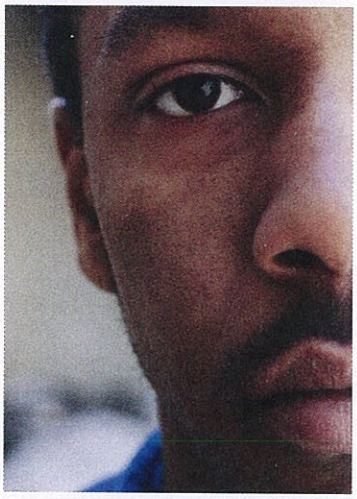

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) *est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle fait du microcrédit : elle permet à des personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire de démarrer une activité indépendante en leur accordant un financement de 10 000 € maximum. En complément du prêt, l'Adie leur propose de les accompagner pour faire leurs premiers pas de chef d'entreprise.*

0800 800 566
N° vert, gratuit depuis un poste fixe

Je veux savoir si mon idée est bonne et être aidé pour monter mon projet

Claire Dubois,
artiste peintre à Fortan

"Diplômée des beaux-arts et d'histoire de l'art, j'ai créé mon activité il y a deux ans, sans avoir été aidée. Un début parfois difficile.
Heureusement, grâce à une structure d'accompagnement, j'ai pu rencontrer depuis d'autres personnes semblables, et avoir des échanges intéressants.
J'ai été aidée pour réviser mon prévisionnel et adapter mon statut juridique.
Cela m'a encouragé au moment où je doutais le plus, et m'a apporté plus de professionnalisme".

Béatrice Gangneux,
franchisée indépendante, magasins La compagnie des petits à Vendôme et à Blois

"J'ai travaillé longtemps dans les ressources humaines, et j'ai décidé un jour de faire autre chose. Le stage que j'ai suivi début 2005 m'a permis de bien cerner les difficultés de la création d'entreprise, de connaître les bases réglementaires et de savoir comment solliciter des aides financières. J'ai aussi appris à mieux gérer mon temps, et j'ai pris vraiment conscience à ce moment-là qu'on se trouve face à ses responsabilités. En rencontrant les banques, mon dossier tenait la route".

- **Formation et accompagnement de l'entrepreneur**
  Formation diplômante du CNAM de 308 heures pour construire un projet de création d'entreprise à partir des logiques de gestion des processus et repères disciplinaires, abordés en face à face pédagogique et en travail personnel encadré d'application pratique. Deux promotions par an.
  Boutique de gestion-ISMER (Vendôme) : 02 54 73 68 68

- **Gestion pour repreneurs d'entreprise et créateurs**
  L'AFPA vous propose de vous guider pendant 12 semaines, soit 420 heures, de l'idée à la réalisation. Cette formation, sur le centre AFPA et à distance, accompagne tout créateur ou repreneur en abordant l'homme et son projet, l'étude de marché, le prévisionnel, les statuts juridiques, fiscaux et sociaux. Elle est ponctuée d'interventions de professionnels : banquiers, impôts, URSSAF...
  AFPA (Blois) : 02 54 90 29 84

- **Évaluation de projet de création d'entreprise artistique**
  Formation destinée à étudier la faisabilité de son projet : forces et faiblesses, axes de développement, stratégies de positionnement.
  ECOPIA (Blois) : 02 54 78 75 28

- **Simuléco**
  Jeu de simulation et d'initiation à la gestion d'entreprise en se mettant dans la peau du dirigeant. Animation organisée sur 2 ou 3 jours successifs, avec 16 participants permettant de constituer 4 entreprises concurrentes.
  Boutique de gestion-ISMER (Vendôme) : 02 54 73 68 68

Tester mon marché

- **Mature Entreprise, couveuse d'activité pour tester son projet**
  Mise en œuvre d'un cadre légal juridique, social et fiscal permettant aux porteurs de projet de tester leur activité économique sur une période limitée, avant leur immatriculation. Il s'agit de rendre autonome le porteur de projet pour acquérir les savoir- faire et savoir être indispensables pour créer dans les meilleures conditions.
  Boutique de gestion-ISMER (Vendôme : 02 54 73 68 68 / Blois : 02 54 56 87 27)

Financer ma petite entreprise grâce au microcrédit

- **L'Adie** propose des microcrédits pouvant aller jusqu'à 10 000 € pour permettre à toute personne de concrétiser un projet de création d'entreprise, quel que soit le secteur d'activité envisagé. Quelques exemples d'activités créées dans le Loir-et-Cher grâce au soutien financier de l'Adie : vente sur les marchés, bâtiment, secrétariat/cuisine à domicile, agent commercial, services à la personne...
  Adie Loir-et-Cher : 0800 800 566 (gratuit depuis un poste fixe)

Obtenir des aides financières

- Selon la nature de votre projet et/ou de votre statut, vous pouvez bénéficier d'aides financières. Contactez les organismes d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise cités dans ce document.

J'ai concrétisé

mon projet. De quels appuis puis-je bénéficier ?

Informations pour le développement de mon entreprise

Plate-forme d'accompagnement post-création
Site internet qui accompagne les créateurs dans leur activité quotidienne, leur fournit des informations et des possibilités de questions/réponses.
AFPA (Blois) : 02 54 90 29 84 / www.quartierdesentrepreneurs.fr

Actualités PME
La CGPME 41 fournit des informations sur l'actualité juridique, fiscale et sociale des PME. Elle organise des réunions sur différents thèmes : responsabilité pénale du chef d'entreprise, maladies professionnelles, accident du travail... Elle vous conseille dans toutes vos démarches.
CGPME 41 (Blois) : 02 54 56 06 06

Accompagnement personnalisé de mon entreprise

Suivi individuel
L'Adie propose un accompagnement individuel aux créateurs qu'elle a financés dans les domaines administratif et fiscal, commercial, comptabilité et gestion, bancaire.
Adie Loir-et-Cher : 0800 800 566 (gratuit depuis un poste fixe)

Contrat d'accompagnement
Des conseillers accompagnent pendant deux ans les nouveaux chefs d'entreprises, sous forme d'entretiens individuels et de visites d'entreprise.
Pôle entreprises - Chambre de métiers et de l'artisanat (Blois) : 02 54 44 65 83

Accompagnement post-création
Appui organisationnel, élaboration des tableaux de suivi de gestion et d'activité, stratégie commerciale, diagnostic de développement. Organisation d'intervention en demi-journée dans l'entreprise.
Boutique de gestion ISMER (Vendôme) : 02 54 73 68 68

Accompagnement post-création CCI
Un suivi personnalisé et adapté aux besoins du jeune chef d'entreprise au cours des premières années d'activité.
Chambre de commerce et d'industrie (Blois) : 02 54 44 65 19

Échanges entre chefs d'entreprises

Cercle de créateurs
L'Adie organise régulièrement des cercles de créateurs qui permettent aux personnes ayant obtenu un microcrédit d'échanger et de s'informer.
Adie Loir-et-Cher : 0800 800 566 (gratuit depuis un poste fixe)

Adhérer à un réseau d'entreprises
CGPME 41 : un lieu de rencontre, d'échange d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprises de tous secteurs d'activité.
CGPME 41 (Blois) : 02 54 56 06 06

Yvan Vincent,
maçon à Rilly-sur-Loire

"Le stage de 32 heures, obligatoire pour les artisans, n'était pas suffisant pour moi. Je suis alors passé par un stage de 3 mois, où l'on nous donne un aperçu de ce qu'est vraiment une entreprise. J'ai appris les bases pour gérer, et aussi à me débrouiller par moi-même, tout en étant bien suivi. Sans ce stage, je sais que je n'aurais sûrement pas créé. Si tout le monde passait par cette étape, ça donnerait des entreprises plus viables".

Catherine Fleury,
secrétariat à domicile et écrivain public à Vendôme

"J'avais l'idée de me mettre à mon compte, mais sans bien savoir comment commencer. En me faisant accompagner, j'ai pu vérifier l'adéquation de mes produits avec la demande, et aussi mieux définir mes tarifs. Ça a accéléré ma création, en ayant bien pris soin de valider toutes les étapes avant. Mon entreprise créée, mon objectif était de la pérenniser : en participant aux réunions d'information de la CGPME, je rencontre régulièrement d'autres chefs d'entreprises avec lesquels j'échange".

agence onde 06 37 88 87 54

adie
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE

Maison des associations
17, rue Roland Garros - 41000 Blois
Tél. : 0800 800 566
centre@adie.org
www.adie.org

afpa
gagnez en compétences

1, rue de l'Érigny - 41000 Blois
Tél. : 02 54 90 29 90
colette.raffault@afpa.fr
emmanuelle.parent@afpa.fr
www.afpa.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LOIR-ET-CHER

16, rue de la Vallée Maillard - 41000 Blois
Tél. : 02 54 44 64 00
contact@loir-et-cher.cci.fr
www.loir-et-cher.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Loir-et-Cher

16, rue de la Vallée Maillard - 41000 Blois
Tél. : 02 54 44 64 00
cma41@cma-41.fr
www.cma-41.fr

CGPME®

1, rue Paul Renouard - 41000 Blois
Tél. : 02 54 56 06 06
cgpme41@wanadoo.fr
www.cgpme.org

ECOPIA
Etudes, Conseils et Organisation de Projets et d'Initiatives Artistiques

2, rue Jehan de Saveuse - 41000 Blois
Tél. : 02 54 78 75 28
ecopia@orange.fr

BOUTIQUES DE GESTION

ISMER

1, rue Saint Denis - 41100 Vendôme
Tél. : 02 54 73 68 68
info@ismer.fr
www.creerenvendomois.fr

Mature Entreprise

1, rue Saint Denis - 41100 Vendôme
Tél. : 02 54 73 68 68
122, rue Michel Bégon - 41000 Blois
Tél. : 02 54 56 87 27
www.couveuse-mature-entreprise.com

Cette plaquette d'information a été éditée grâce au soutien financier de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Loir-et-Cher, de la Maison de l'emploi du Blaisois et du Fonds social européen.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Loir-et-Cher

maison de l'emploi du Blaisois
(tout le monde s'y retrouve)

Fonds social européen